

Appel à Projet : WEBINAIRE PROGRES 3 Lundi 15 avril 2024





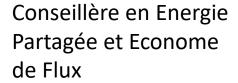
Présentation



Pauline LOYER



Bertrand DELANOE



Conseiller en Energie Partagée et Chargé de projet chaufferie bois



Jérémy BREDIN

Responsable du service Efficacité Energétique et Production d'Energies Renouvelables



Sommaire

Pourquoi rénover son école ?

Qu'est-ce que PROGRES?

Comment candidater à PROGRES 2024?



Pourquoi rénover son école?



Pourquoi rénover son école?

Sources Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse \ ADEME

France : **280 millions de m²**, dont la moitié sont des **écoles**, des collèges et des lycées

Calvados : **334 établissements scolaires**.

Bâtiments souvent soumis au décret tertiaire

Ces bâtiments sont souvent consommateurs d'énergies fossiles.

ADEME \rightarrow ces bâtiments sont responsables de **31%** de la consommation énergétique communale.



Décret Tertiaire



Le Décret Tertiaire fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des consommations énergétiques pour les acteurs de l'immobilier tertiaire.





Sont concernés tous les bâtiments ou locaux d'activité à usage tertiaire(y compris les écoles) et dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à **1 000 m2**.

https://operat.ademe.fr/#/public/home

RÉPUBLIQUE FRANÇAIS Substitution Supatra Français	ADEME		OPER Observatoire de la Performan de la Rénovation et des Action	A-10 II								
A	RESSOURCES	FAQ	CONTACT									
						Energé	nue sur l' tique, de re (OPER)	la Rén				
							exion ourriel* Courriel					
						Mc	ot de passe *				•	
									passe oubl	ié		



Décret BACS

- Building Automation and Contrôle System
- Décret relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments nonrésidentiels et à la régulation automatique de la chaleur/Froid.
- L'objectif de ce décret est de permettre d'atteindre les <u>objectifs de réduction de</u> <u>consommation</u> fixées par le décret tertiaire.
- Equiper les bâtiments tertiaires non-résidentiels (neufs et existants), possédant un équipement de climatisation ou de chauffage d'une puissance nominale supérieure à 290 kw au 1er janvier 2025 (passant 70 kw au 1er janvier 2027)
- 3 actions :

Suivre, enregistrer et analyser les données de consommation énergétique Ajuster en temps réel la consommation des systèmes techniques Détecter et alerter des dérives de consommation

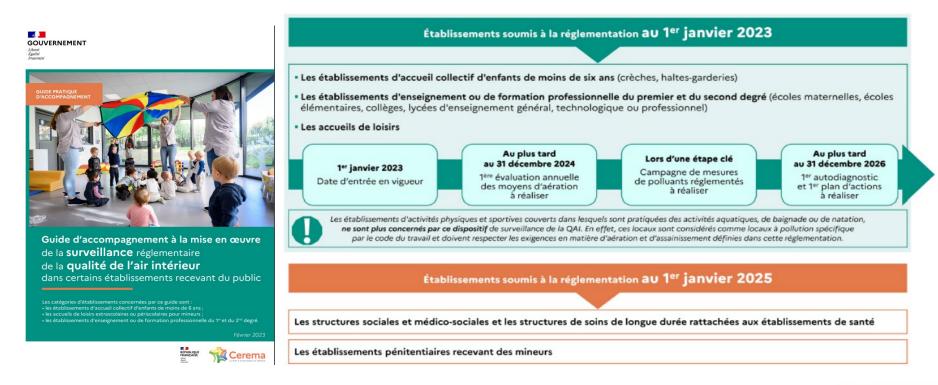


Qualité Air Intérieur



POINT DE VIGILANCE – QUALITE D'AIR INTERIEUR

Les travaux de rénovation énergétiques doivent permettre d'améliorer la qualité d'air des écoles pour répondre aux exigences de la préoccupation de la santé des occupants.





Qu'est-ce que PROGRES?

Qu'est-ce que PROGRES?

Dans le Calvados → bâtiments publics **les moins aidés** dans les dispositifs de subvention

SDEC Energie doublement concerné :

Efficacité énergétique des bâtiments + Maison de l'énergie

SDEC Energie → Programme **ACTEE**

23 lauréats avec PROGRES 1 et 2 → Les élus du syndicat ont souhaité le renouveler



Qu'est-ce que PROGRES?

Objectif de PROGRES

 Promouvoir la réalisation de travaux de rénovation énergétique performante des établissements scolaires

Soutien apporté par le SDEC ENERGIE aux projets lauréats

- 1
- Une aide financière aux travaux de rénovation énergétique
 - Hors CU: Jusqu'à 30% / plafond 75 000 €
 - CU: Jusqu'à 20% / plafond 50 000 €
- Un accompagnement en faveur de **comportements économes** en énergie pour les usagers du bâtiment



Quel est le montant de l'aide?

Collectivités hors Caen la Mer	Collectivités de Caen la Mer	
Aide de 30%	Aide de 20%	
du montant HT des dépenses éligibles	du montant HT des dépenses éligibles	
dans la limite de 75 000€	dans la limite de 50 000€	

Candidature:

Du 29 mars 2024 — Jusqu'au 31 octobre 2024, 17h



Qui est éligible?

Communes du département du Calvados

Syndicats ayant la compétence établissement scolaire (ex : SIVOS, SIVOM...), composés de communes membres du SDEC ENERGIE

EPCI ayant la compétence « établissement scolaire » membre du SDEC ENERGIE



Quels projets sont éligibles?

EVCIII

1 seul projet par collectivité

ELIGIBLE

Le projet peut englober plusieurs bâtiments s'il s'agit d'une opération globale

	LACLO
Ecole Garderie Cantine	Préfabriqués Reconversion vers un autre usage
Travaux de rénovation énergétique, visés par une fiche CEE	Frais induits (peinture, carrelage, remise aux normes électriques, etc)



Certificats d'Economie d'Energie

CEE = Certificats d'Economie d'Energie

Fiches standardisées CEE https://calculateur-cee.ademe.fr/user/fiches/BAT

Isolation de combles ou de toitures

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination

Mise en place d'une isolation thermique en plancher de combles perdus ou en rampant de toiture.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

La résistance thermique R de l'isolation installée est supérieure ou égale à 6 m².K/W en plancher de comble perdu ou en rampant de toiture.



- Exemple d'actions éligibiles à PROGRES:
- Isolation thermique des murs / des toitures
- Remplacement des menuiseries
- Remplacement de la production de chaleur, énergies renouvelables
- Ventilation performante
- GTB (Gestion technique du Bâtiment), automate programmable











GTB = Gestion Technique des Bâtiments

= Régulation performante

Réduit t°C entre 2 jours : 3°C

Réduit t°C weekends et vacances : 6°C

Horaires de chauffage en fonction :

- de la performance de la production de chaleur
- du besoin humain du bâtiment



Sensibilisation



✓ 2 classes de cycle 3 = classes ambassadrices → comportements économes



 ✓ Visite des élèves de CM1-CM2 à la Maison de l'énergie







✓ Formation des agents techniques et des enseignants après travaux



Être adhérente au CEP niveau 2 du SDEC Energie

OU

Être adhérent au service commun de Caen-la-Mer

ET, DANS
TOUS LES CAS

ECONOMIES D'ENERGIE

Réaliser au moins **40%** d'économies d'énergie

CEE

Travaux conformes aux exigences des fiches CEE

DATES TRAVAUX

Début des travaux : à partir de l'attribution de la subvention et jusqu'à 2 ans --> MOE possible avant

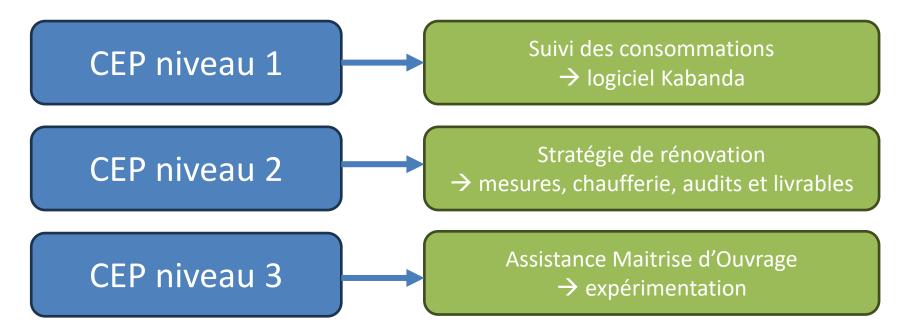
Fin des travaux : 3 ans



Conseil en Energie Partagé

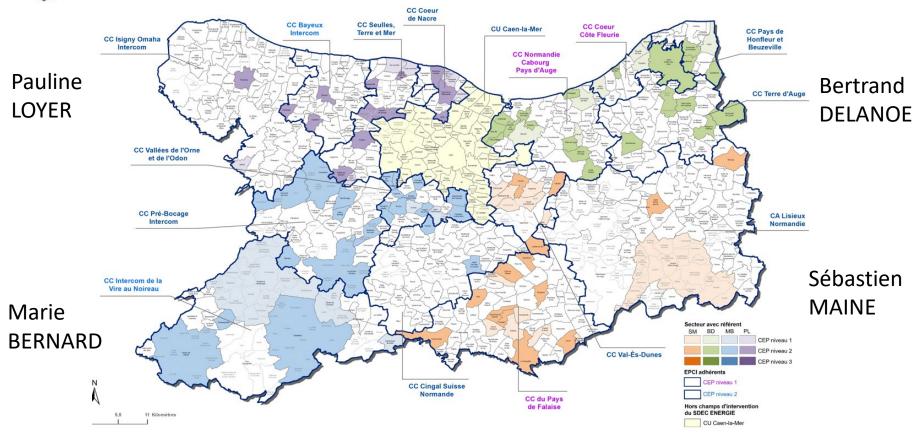
Le **SDEC ENERGIE** accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments depuis 2008.

Le CEP = Conseil en Energie Partagé





Conseil en Energie Partagé

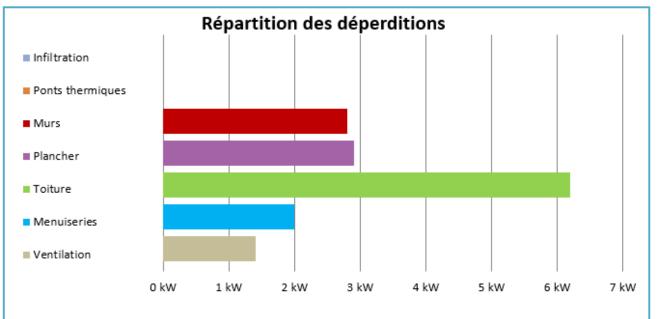


3. Fiche descriptive du bâtiment

ÉCOLE: adresse

	GÉNÉRALITÉS
Type de bâtiment	Scolaire
Occupation	Horaires non communiqués
Année de construction	1980
Nombre de niveaux	1 niveau
Surface chauffée (m²)	1 441 m²
Zone ABF	Oui ou Non







4. Scénarios étudiés dans l'audit énergétique

Scénario nº 1 : « Scénario XXXX »

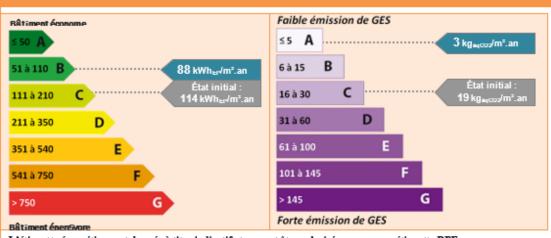
		Montant estimatif (en € HT)
	Isolation du plancher haut (combles)	11 008 € *
Enveloppe	Changement des menuiseries en double vitrage	2 896 € *
	Renforcement de l'isolation par l'intérieur	10 327 €
Éclairage	Remplacement des tubes fluo (58W) par des tube LED	1 208 €
	Mise en place d'une horloge de régulation pour la mise en marche des extracteurs des sanitaires	167 €
Systèmes	Installation d'une pompe à chaleur Air / Eau	11 488 €
Systemes		
ENR		

* Prise en compte de la plus-value isolant bio-sourcé

TOTAL (hors études et travaux induits) :

11 655 € HT

Gains énergétiques	(méthode TH-C-E ex)	Consommations et dépen	ses (méthode théorique)	Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)		
Consommations	Emissions de GES	Consommations	Dépenses (avec estimation de l'abonnement)	Génération de MWh	Valorisation potentielle (Sur base de 5 € / MWh cumac)	
- 23 % en énergie primaire	-85 %	4 498 kWher/an	763 € TTC/an	61 MWh cumac	303 €	



Commentaires :

Il sera intéressant de veiller à la bonne programmation du chauffage : 19 °C en confort

16 °C en réduit 12 °C en hors gel

Tout abaissement de température est judicieux.

L'étiquette énergétique est donnée à titre indicatif et ne peut être valorisée comme une étiquette DPE.

5. Résumé des scénarios

INVESTISSEMENT

	Scénario nº1 : « Scénario XXX »	Scénario nº2 : « Scénario XXX »	Scénario nº3 : « Scénario XXX »
Coût total des travaux (hors travaux induits)	XXX€	XXX€	XXX€
Etudes et frais annexes	XXX€	XXX€	XXX€
Montant potentiel des subventions	XXX €	XXX€	XXX€
Financement sur fonds propres et emprunts	XXX €	XXX €	XXX €
Valorisation potentielle des CEE	XXX €	XXX€	XXX€
Reste à charge final de la collectivité	XXX €	XXX €	XXX €



Retrouvez plus en détails l'ensemble des subventions existantes en annexe 2.

Attention: Les montants d'aides indiqués sont sous réserve du maintien des dispositifs d'aides et des modalités valables au moment de la rédaction de ce rapport.

FONCTIONNEMENT

	Etat initial	Scénario nº1 : « Scénario XXX »	Scénario nº2 : « Scénario XXX »	Scénario n°3 : « Scénario XXX »
Électricité (avec estimation de l'abonnement)	XXX€	942€	696€	664€
Propane	XXX€	XXX€	XXX€	XXX€
Entretien annuel des systèmes de production de chaleur	XXX€	200€	200€	200€
Estimatif du coût annuel de fonctionnement	XXX€	1 142 €	896 €	864 €

Scénario n°3 : « Scénario XXX »



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES				
Nature de la dépense	Montant en € (H.T.)			
Études ou maîtrise d'œuvre	8 100,00 €			
Dépenses de travaux	49 762,39 €			
Diagnostic amiante et plomb Autres dépenses :	1 000,00 €			
Aléa de chantier	3 000,00 €			
SPS	1 000,00 €			
Contrôleur technique	3 000,00 €			
Total HT	65 862,39 €			

Source de financement	Montant en €
AIDES PUBLIQUES*	
État**: DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) ou DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)	
Dispositif « Fonds vert » : programme d'aides de l'état effectif courant 2024. Pour plus d'informations concernant les modalités et le calendrier, voir sur www.calvados.qouv.fr Dépôt des dossiers via le lien suivant : https://aides-territoires.beta.qouv.fr/programmes/fonds-vert/	26 344,96 €
Conseil Régional de Normandie	
Conseil Départemental du Calvados - APCR (Aide aux petites communes rurales)	24 744,96 €
Union Européenne (FEDER / LEADER)	
Autre(s) subvention(s) : (à préciser)	
- AUTOFINANCEMENT	
110101111111111111111111111111111111111	
Fonds propres et emprunts	<u>14 772,48 €</u>
Autres : (à préciser)	=
Total HT	65 862,39 €



- Travaux → entreprises RGE
- Renoncer aux CEE

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE Ministère de la Danation



- Sensibiliser les occupants
- Fournir les documents justificatifs de la réalisation des travaux
- Fournir les documents justificatifs de la performance énergétique atteinte, et du respect des critères CEE



Comment candidater à PROGRES 2024 ?



Comment candidater?



- Délibération
- Plan de financement
- Audit énergétique de moins de 5 ans
- > Un courrier du chef d'établissement
- ➤ Livrable CEP2
- > Fiche projet renseignée

Lancement de l'Appel à Projets	Date limite des candidatures
29 mars 2024	31 octobre 2024

Dossier de candidature : site internet du SDEC ÉNERGIE



- Délibération conseil municipal
- Délibération Commission Transition Energétique
- Signature Présidente
- Signature convention commune
- Ordre de service pour audit
- Audit énergétique : 60 jours / 2 mois
- Livrable : 4 semaines / 1 mois

Délai total : Au minimum 4 mois



Fiche Projet



Appel à projets - PROGRES 3

PROGramme de Rénovation des Etablissements Scolaires 3

FICHE-PROJET

Insérer une photo du bâtiment vu de l'extérieur

Collectivité candidate :	Nom de l'école :
EPCI de rattachement :	Commune de localisation de l'école :
Personne-contact :	□maternelle □primaire □groupe scolaire
Fonction :	Nombre de classes à la rentrée 2024 :
Mail:	Nombre d'élèves à la rentrée 2024 :
Tel:	Adresse de l'école :
Directeur de l'établissement :	Adresse du/des bâtiment(s) à rénover (si différente de celle de l'école) :
Mail:	
Tel:	

Le bâtiment à rénover Bâtiment à rénover (usage principal actuel) : □ Ecole □Cantine □Garderie Autre(s) usage(s) actuel(s) du bâtiment (préciser si le bâtiment abrite plusieurs fonctions : enseignement, cantine, garderie, logement instituteur...): Surface du bâtiment (m²): Surface SHON (m2): Consommation annuelle de référence du bâtiment (indiquée dans l'audit, en kWhp selon la méthode Th-C-Ex): Bâtiment soumis au décret tertiaire Doui □non Date de l'audit énergétique : Bureau d'étude ayant réalisé l'audit énergétique : Plan de situation du projet (ex : photo aérienne) :



Votre projet de rénovation

Description globale et succincte de voue projet .

_	-
POVENIV	PROVIDE
Iravaux	DICVUS

Date prévisionnelle de démarrage des travaux :

Date prévisionnelle de réception des travaux :

Coût global (€HT) estimatif des travaux (toutes dépenses confondues) :

Montant (€HT) des dépenses éligibles (cf page 5 du règlement) :

	€HT
TRAVAUX	
Isolation des planchers hauts	
Isolation des planchers bas	
Isolation des murs extérieurs	
Changement de menuiseries	
Chauffage	
Régulation	
Ventilation	
Eclairage	
Photovoltaïque	
Etc (à préciser)	

	€III
MAITRISE D'OEUVRE	
Frais de maitrise d'œuvre	

En quoi votre projet répond-il aux critères d'éligibilité?

Performance énergétique visée du site (60 points):

 \checkmark Complétez le tableau suivant concernant les impacts de votre projet :

pourcentage d'économies d'énergie*	
nombre de kWh économisés*	
consommation en kWh/m²/an* après travaux	
quantité de gaz à effet de serre évitée chaque année (tonne équivalent	
CO2/m² an)	





Performance énergétique du bâtiment (60 points)

Prise en compte des perspectives d'évolution du site et des enjeux d'intégration dans son

environnement (20 points)

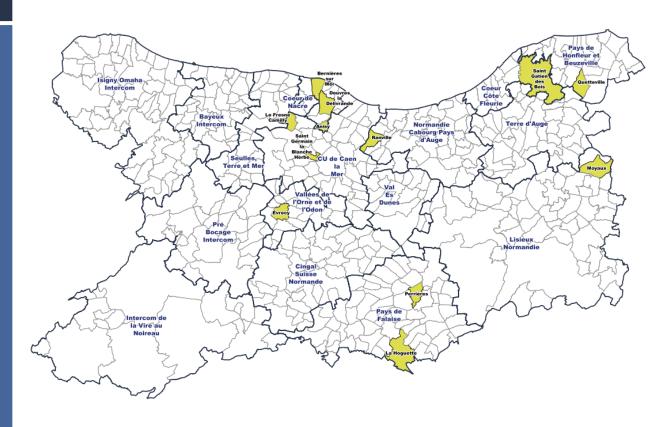
Engagements de l'école et de la collectivité en faveur de comportements économes en énergie (10 points)

Performance environnementale du bâtiment (10 points)



Session 2022 : 12 lauréats

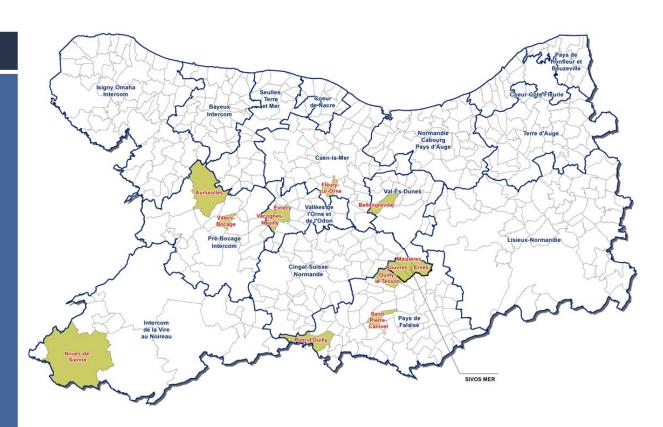
Anisy Bernières-sur-Mer Douvres-la-Délivrande Evrecy Le Fresne Camilly La Hoguette Moyaux Perrières Quetteville Ranville Saint-Gatien-des-Bois Saint-Germain-la-Blanche-Herbe





Session 2023 : 11 lauréats

Aurseulles
Bellengreville
Evrecy
Fleury sur Orne
Maizières
Noues de Sienne
Ouilly le Tesson
Pont d'Ouilly
Saint Pierre Canivet
Vacognes Neuilly
Villers Bocage





MERCI DE VOTRE ATTENTION





Pauline LOYER

ployer@sdec-energie.fr 06 82 64 52 40



Bertrand DELANOE

bdelanoe@sdec-energie.fr 02 31 06 17 89